

Procès-verbal n° 1 de la commission des Compétitions jeunes

Réunion du :	Jeudi 07 Juillet 2022
À :	14h00 - par téléphonie
Présidence :	M. Bernard BARLAGUET
Présents :	Patrick AURILLON - Jean Marie TASTEVIN – Jean Pierre RIEU
Excusés :	MRS Stéphane BROU - Emile HOURS – Denis LASGOUTE

Toutes les correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte mail officielle du club ([n°affiliation]@footoccitanie.fr). Seuls les courriels identifiés avec le Nom, Prénom et Qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.

A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (Cf Article 97.1 du règlement intérieur du District).

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur publication dans le respect des dispositions de l'article 190 des règlements généraux de la F.F.F.

Approbation des Procès-verbaux

La commission approuve le procès-verbal N°39 de la réunion du 28/06/2022.

Rappel des règles s'appliquant aux divers championnats Régionaux Départementaux (info COMEX) du 24/03/2021. Et PV COMEX du 6/05/2021 et Du comité de direction de la ligue Occitanie du 1/05/2021

Le comité exécutif de la F.F.F (COMEX) a décidé d'arrêter toutes les compétitions amateurs Départementales et Régionales métropolitaine pour la saison 2020/2021, en raison de l'épidémie de la COVID 19 et des mesures sanitaires renforcées.

Dates des calendriers déjà contraignant ne permettent plus d'envisager une reprise des compétitions amateurs. Cette décision du COMEX F.F.F. entraîne une « saison blanche » aucune accession et rétrogradation pour les clubs engagés dans ces championnats.

Le COMEX de la F.F.F. a également arrêté définitivement les championnats Nationaux U19 et U17

Directives Procès- verbal du COMEX du 20/08/2021 concernant les directives afférentes à la mise en application du Pass sanitaire dans le cadre de la reprise des compétitions **FFF-Ligues et Districts**

RETOUR COMMISSION -HOMOLOGATIONS

A – Commission discipline

CATEGORIE U15/U14 Départementale 1 Poule B

Match N° 236974 02 entre AS ST PRIVAT DES VIEUX /FC MONS – ST MARTIN DE VALGAGUES du 05/06/2022

Match perdu par pénalité à l'équipe de SC ST MARTIN DE VALGAGUES (moins 1 point au classement)



CALENDRIER GENERAL DES COMPETITIONS 2022/2023

La commission établit et publie le calendrier général des compétitions jeunes saison 2022/2023. Annexé au présent PV.

En plus des journées prévues, toutes les dates disponibles sont considérées comme journées de rattrapage y compris pendant les vacances scolaires

Reprise des championnats – 1^{ère} Journée

- U19/U18 le samedi 17/09/2022
- U17/ U16 D1 le samedi 17/09/2022
- U17/U16 D2 le dimanche 18/09/2022
- U15/U14 D1, D2, D3 le dimanche 18/9/2022
- U14 territoire le dimanche 18/09/2022

- COUPE OCCITANIE pour la catégorie U15 Tour n° 1 le 11/09/2022

- Coupe OCCITANIE U19 ET U17 tour N° 1 les 24 et 25 /09/2022

- Coupe GARD LOZERE TOUR CADRAGE N°1 pour tous les 1^{er} et 2/10/2022, et éventuellement journée de rattrapage

- COUPE GAMBARDELLA TOUR n° 1 les 10 et 11/09/2022

RAPPELS CONCERNANT LES ENGAGEMENTS

Catégories U14 TERRITOIRES date limite Le Lundi 01 Août 2022

Les autres catégories U19 /U18 – U17 U16 – U15 U14 date limite le Mardi 16 Août 2022

Les équipes premières des clubs ayant donné leur accord en championnat sont automatiquement inscrites en coupe Gard/Lozère.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

Mr BARLAGUET Bernard
Président commission

Mr Patrick AURILLON
Secrétaire de séance

